

FEUILLE DE ROUTE POUR LES COLLECTIVITÉS

Aide à l'application du texte réglementant les ambroisies



Pour plus d'informations : www.ambroisie-risque.info

RECOMMANDATIONS D'ACTIONS

- **Nommer un référent territorial** : remplir le [formulaire d'inscription des référents sur signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr) et se rapprocher du coordinateur départemental pour le former ;
- **Inciter les citoyens à signaler les populations*** via la **plateforme de signalement ambroisie** : www.signalement-ambroisie.fr ;
- **Rappeler l'obligation de destruction** des foyers :
 - Inciter à faire détruire avant la floraison (fin juillet) pour éviter les pollens dans l'air ;
 - Inciter à faire détruire avant grenaison (fin août) pour éviter sa dissémination ;
 - Gérer les foyers sur les terrains communaux en priorisant les plus impactants pour la santé (proximité des lieux publics, bords de route) et favoriser les actions collectives (routes, fossés, parcelles agricoles).
- **Informier et communiquer** sur les problématiques liées à la plante
- **Végétaliser** les espaces pour concurrencer l'ambroisie.

Les techniques de gestion sont à retrouver sur le [guide de gestion de l'Ambroisie à feuilles d'armoise](#)

En cas de forte infestation, il est préférable de choisir certaines tâches parmi toutes et augmenter en compétences les années suivantes.

*LES OUTILS POUR SIGNALER L'AMBROISIE



www.signalement-ambroisie.fr



Application mobile



support-signalement@fredon-france.fr



CALENDRIER COMMUNAL

Juin : réactiver la surveillance sur les foyers connus ; commencer les destructions manuelles sur petits foyers et surveillance des foyers sur domaines privés. Organiser l'information des citoyens (voir encadré « Journées de lutte contre les ambroisies » au verso). Végétaliser les terrains nus.

Fin juillet : mettre en place les actions de gestion sur les terrains communaux. Inciter les citoyens à détruire les ambroisies sur leurs terrains avant qu'elles ne produisent du pollen. Faucher les foyers en bords de route.

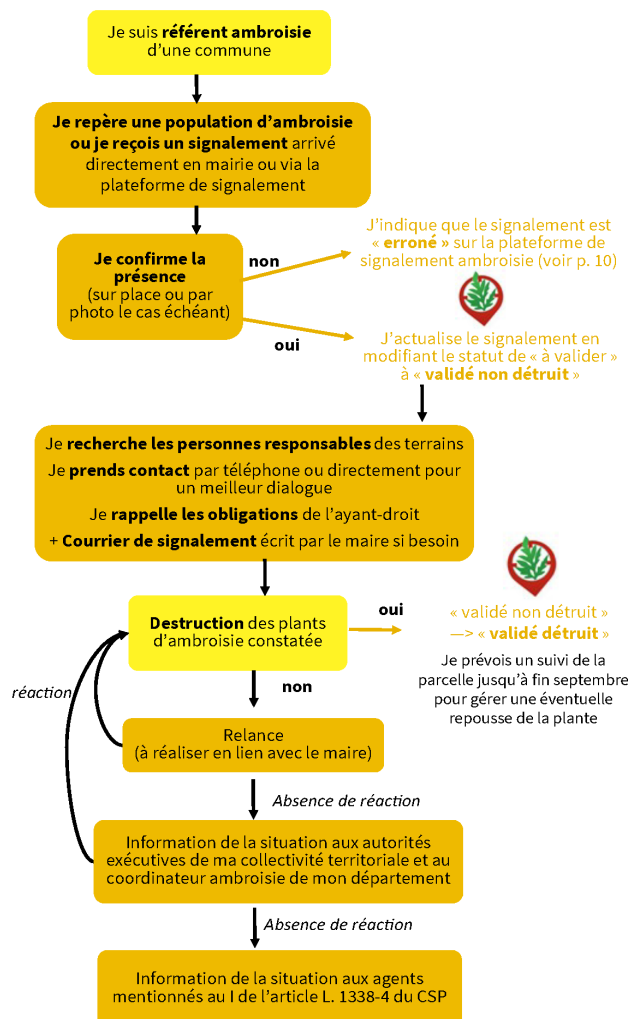
Fin août : faucher à nouveau les foyers en bords de route s'ils ont eu le temps de repousser.



L'AMBROISIE

L'Ambroisie est une plante exotique envahissante, arrivée d'Amérique du nord. On la retrouve maintenant sur l'ensemble du territoire français à des degrés divers. Son pollen, très allergisant, cause un **problème majeur de santé** publique.

Son **fort potentiel d'envahissement** lui permet de se développer rapidement sur une grande variété de milieux (sols agricoles, bords de voies de communication, zones de chantier, terrains privés, etc.).



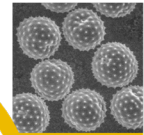
FLORAISON

CROISSANCE



JUIN-JUILLET

POLLINISATION



SEPTEMBRE

CYCLE DE VIE DE L'AMBROISIE

LEVÉE



AVRIL-MAI

GRENAISON



SEPT-NOVEMBRE

SOL

RÔLE DU RÉFÉRENT COMMUNAL

Un référent est un élu local et/ou un agent territorial ayant plusieurs rôles de médiation dans la lutte contre l'ambroisie. Il a pour rôle de :

- **Repérer** la présence d'ambroisie ;
- **Participer** à leur surveillance ;
- **Inform**er les personnes concernées des mesures à mettre en place pour prévenir de son apparition ou pour lutter contre sa prolifération en application de l'arrêté préfectoral mentionné à l'article R. 1338-4 ;
- **Veiller** et participer à la mise en œuvre de ces mesures.

Le maire et le référent ambroisie peuvent aussi s'appuyer le **coordinateur départemental ambroisie** et sur des relais locaux connaissant la problématique comme des agriculteurs, des associations de personnes allergiques, des particuliers, etc.

Observatoire des ambroisies FREDON France

support-signalement@fredon-france.fr
www.ambrosie-risque.info
11, rue Lacaze 75014 PARIS

Chaque année, du 15 au 30 juin ont lieu les **Journées de lutte contre les ambroisies**.



Des animations sont organisées notamment par les collectivités partout en France pour informer le grand public et les professionnels sur les problèmes générés par l'ambroisie et pour encourager la mise en place d'actions de lutte. Peuvent être organisés : réunion d'informations, expositions, arrachage collectif, animation Cap'tain Allergo, formations de référents, échanges entre différents acteurs, etc.